



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| A013-211300017-20120123-18332-DE-1-1_0 |
| Date de signature : 26/01/12 |
| Date de réception : jeudi 26 janvier 2012 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p> |

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.109**

Séance publique du

23 janvier 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : DON D'UNE COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A GERMAIN NOUVEAU
PAR M. ZELLER -**

Le 23/01/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 janvier 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dabbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT, Mme Catherine SILVESTRE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Cité du Livre

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/01/12

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : DON D'UNE COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A GERMAIN NOUVEAU
PAR M. ZELLER - - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Monsieur Guillaume ZELLER spécialiste de Germain Nouveau, propose de donner à la bibliothèque Méjanes sa collection de documents imprimés et manuscrits relatifs au poète vagabond de Pourrières, ami de Verlaine et Rimbaud. Germain Nouveau fut également un peintre estimé dont plusieurs œuvres sont conservées au musée Granet.

La collection proposée comporte une centaine de livres, 17 classeurs de papiers personnels du poète (*originaux et copies*) et d'articles sur Germain Nouveau, ainsi que divers lots de photos, de correspondance, etc.

La proposition de don est assortie des conditions suivantes : prise en charge des frais de transport des documents, création d'un "fonds Germain Nouveau" au sein de la bibliothèque Méjanes, inaliénabilité de la collection, consultation de la correspondance sous condition d'autorisation du donateur et des ayants droit, et communication au donateur de la liste des cotes de la collection.

Cet ensemble de documents réunis à ceux déjà acquis par la bibliothèque constituerait un fonds documentaire important et précieux sur Germain Nouveau.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le don de Monsieur ZELLER ;

- **DIRE** que ce don sera intégré aux fonds patrimoniaux de la Bibliothèque MEJANES.

**2012.109 - DON D'UNE COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A GERMAIN
NOUVEAU PAR M. ZELLER -**

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 51 |
| Présents | : 46 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 51 |
| Pour | : 51 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 janvier 2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**